

Ardèche

L'Ardèche bénéficie d'ores et déjà pleinement des mesures de France Relance.

Volet écologie

France Relance c'est plus de 3 millions d'euros (soit 16 projets ardéchois) investis dans la rénovation des bâtiments de l'État, pour un meilleur confort des agents et des usagers. Ces travaux de rénovation énergétique consisteront notamment à mieux isoler les bâtiments, à installer des bornes de recharge des véhicules électriques, à rénover les éclairages, etc.

- *Direction départementale des territoires à Aubenas*
- *Bâtiment du Ministère des Armées à Champagne*
- *Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur à Guiherand Granges*
- *Sous-préfecture de Largentière*
- *Préfecture de Privas*
- *Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations à Privas*
- *Direction des services départementaux de l'Éducation nationale à Privas*
- *Direction départementale des territoires à Privas*
- *Direction départementale des territoires à Tournon*
- *etc*

Volet Compétitivité

France relance c'est un soutien à l'industrie ardéchoise : 7 entreprises du département lauréates des appels à projets

* **AAP national Résilience :**

- Laboratoire AGUETTANT à Champagne

* **Fonds national de modernisation de la filière automobile :**

- FICHET à Davézieux : aide de 800 000 euros (novembre 2020) ;
- STS Composites à Saint Désirat : aide de 800 000 euros (février 2021) ;
- l'entreprise PORCHER Industries à Saint Julien en Saint Alban : aide de 800 000 euros ;

* **Fonds national de modernisation de la filière aéronautique :**

- FREGATE AERO à la Voulte/Rhône : aide de 800 000 € ;

* **Soutien à l'investissement industriel dans les territoires (AAP déconcentré territoires d'industrie) :**

- PERRIER à LE CHEYLARD : aide 272 000 € (janvier 2021)
- ALTESSE à LE CHEYLARD : aide de 50 000 € (janvier 2021)

Déploiement du plan de relance

2 autres entreprises ardéchoises sont susceptibles d'être retenues prochainement et plus d'une vingtaine d'entreprises ont déposé un dossier de candidature.

France relance renforce la compétitivité du territoire avec une baisse des impôts de production de 41 M€ pour 3000 entreprises ardéchoises.

France Relance accompagne les entreprises en difficulté : 54 M € leur ont été versés au titre de l'activité partielle, représentant plus 9000 demandes d'activité partielle visant 5900 établissements et 64 600 salariés pour plus de 5,8 M d'heures indemnisées. 24 accords « activité partielle longue durée » ont été conclus dans les entreprises en Ardèche, représentant plus de 2000 salariés et plus de 1,5 M d'heure demandées.

En 2020, 10 199 entreprises ardéchoises ont bénéficié du fonds de solidarité. Le montant total de ces aides s'élève à 56M €. Le montant moyen s'élève à 5494 euros.

Les Prêts Garantis par l'État en Ardèche représentent 357M€ accordés à 3281 entreprises.

Par ailleurs, 851 demandes de remboursement de crédits d'impôts et de report d'échéances fiscales ont été traitées par les services des Finances publiques du département, représentant 16,2M€.

Volet Cohésion

France Relance, c'est donner des perspectives aux jeunes ardéchois avec le plan « 1 jeune, 1 solution »

En 2021, l'objectif est d'accompagner près de 1000 jeunes ardéchois via les dispositifs « Parcours Emploi Compétences » et « Contrat Initiative Emploi », ainsi que d'augmenter considérablement le nombre de jeunes suivis dans le cadre de la « Garantie Jeune » par les trois missions locales du département.

France Relance, c'est l'État aux côtés des communes ardéchoises dans leurs projets d'investissement local : **22 M€ ont été versées aux communes en 2020 (DETR, DSIL, DSIL exceptionnelle)**

La liste des projets et plus d'information, chaque mois, sur : <http://www.ardeche.gouv.fr/france-relance>



Pose de la première pierre des travaux d'extension du site de production à l'entreprise FREGATE AERO à La Voulte sur Rhône (07), en présence de Thierry DEVIMEUX, préfet de l'Ardèche.

Sous-traitante de rang 1 pour DASSAULT AVIATION, AIRBUS HELICOPTERS et SAFRAN, l'entreprise est lauréate du fonds de soutien à la modernisation de la filière aéronautique, avec un accompagnement financier de l'État à hauteur de 800 000 euros.